



Mensuel du Cercle
socio-culturel

2017
12



aussi sur : www.lesamisdebousval.be

Sommaire

Page 2

Gens de chez nous

Page 3

Marché de Noël
Sécurité routière

Page 4

Jeunes reporters
Recette de chez nous

Les gens de chez nous

Alphonse Modave, ancien de La Motte

C'est avec grand plaisir que j'ai rencontré Alphonse, de 12 ans mon aîné. Au cours d'une longue conversation, nous avons évoqué les souvenirs de situations, de personnes, que j'ai aussi connues ou dont j'ai entendu parler.

Alphonse est né en 1934, dans la maison de style normand de la rue du Sablon, juste à côté du pont sur le Cala.

Son père, Camille, était arrivé à Bousval en 1931.

Garde-chasse dans la région de Marche-en-Famenne, il avait répondu à une annonce parue dans une revue spécialisée qui proposait un emploi à Noirhat.

Par un de ces hasards de la vie, c'est l'ancien régisseur du domaine qu'il venait de quitter qui le reçut lors de l'entretien d'embauche à Noirhat.

Ainsi, il fut engagé directement par la famille Debroux ; c'est là qu'il fut employé durant toute sa carrière, au service d'Auguste Debroux et de ses descendants.

Le domaine d'intervention de Camille est vaste car Auguste Debroux est propriétaire des bois de La Motte, des terres de la ferme de La Motte et de la Distillerie, des bois et terres entre Noirhat, Faux et La Roche.

Au décès d'Auguste durant la guerre 40-45, deux filles hériteront des bois et des terres du château de La Motte ; plus tard, Camille collaborera sur le terrain au lotissement du domaine de la Motte, piloté par la famille Gerday.



Camille emménagea dans la maison du régisseur, située au-dessus du talus de la rue du Sablon. A côté de cette maison se trouvait un très vaste pavillon qui accueillait les repas de chasse ; dans l'immense cheminée, on brûlait un stère entier de bûches de hêtre d'un mètre de long.

Ce souvenir émerveillé est encore très présent pour Alphonse.

Alphonse a donc vécu à La Motte dès sa naissance et, suivant son père partout, il a acquis une connaissance approfondie de son quartier.

Il est particulièrement bien placé pour évoquer la vie qu'on y menait.

La Motte était déjà un quartier doté d'une forte identité ; il s'étendait vers le domaine de La Motte à partir de la rue du Sablon, du Vieux Chemin de Wavre et du début de la rue Fond des Bois (jusqu'au maréchal-ferrant Bouffiu). On y trouvait quelques habitations à partir de l'auberge de Pallandt et de la ferme de La Motte et aucune dans le domaine. Le premier lotissement verra le jour début 1960 autour de l'avenue des Faisandeaux, le deuxième, à la drève Dom Placide puis à l'avenue Dame Berthe.

Nous parlerons surtout de la période qui commence avant la guerre et se termine au début des années 60.

Alphonse fréquente l'école libre catholique du Wanroux, bâtiment toujours visible au Vieux Chemin de Cérroux.

Nos écoliers de 2017 seront étonnés d'apprendre comment les écoliers d'alors se rendaient à l'école !

De chez lui, Alphonse gagne à pied le carrefour du Vieux Chemin de Wavre et de l'avenue de La Motte ; là, chez les Reyter, il retrouve ses amis inséparables Edgar Sneessens, Raymond Huwaert et Robert Vandevandel ; les 4 garçons attendent alors Mademoiselle Madeleine Gérard, institutrice, qui les accompagnera jusqu'à l'école.

Mademoiselle Gérard, elle-même, vient de Genappe : à pied du vélodrome à la gare, train de Genappe à Noirhat, à pied jusqu'à l'école soit près d'une heure trente de trajet, par tous les temps !

Heureusement, l'école – la classe plutôt – est bien chauffée par le poêle à charbon qui y trône.

La classe unique compte une vingtaine d'enfants, soit 3 à 4 élèves par année ; Alphonse se souvient avec bonheur de ces cours quasi particuliers.

Il se rappelle aussi la soupe qu'on allait chercher à l'école communale du Sclage et qui avait tout le temps de refroidir pendant le trajet !

Plus tard, Alphonse continuera ses études puis travaillera à Bruxelles. Là aussi, on note les trajets : 20 minutes à pied de La Motte à la gare, train (à 6 h 20) jusqu'au quartier Léopold et, de nouveau 30 minutes à pied.

Alphonse se souvient de la guerre. Vers les 13-14 mai 1940, un régiment français s'installe dans le bois de La Motte, y plaçant des mortiers en embuscade.

Pour la famille Modave et le vieux meunier de La Motte, c'est l'évacuation vers la Normandie (département de l'Eure en France).

Au retour, à la mi-juin, Camille, le père, constate quelques vols dans la maison mais il a vite fait de récupérer son bien chez des voisins !

A la libération, on assiste à des combats d'arrière-garde entre une division de S.S. et des chars américains au bas de la rue de Ferrière.

Finalement, le quartier de la Motte fut épargné par la guerre si on ne tient pas compte d'initiatives de « résistants » de la dernière heure, désireux de profiter du chaos de septembre 1944.

Alphonse nous parle de l'activité économique. Le seul magasin ayant existé à la Motte a été ouvert après la guerre au Vieux Chemin de Wavre ; déplacé à la rue Fond des Bois, il a été fermé vers 1975. La rue Fond des Bois a aussi compté un forgeron et un cordonnier.

La mère d'Alphonse fait ses « commissions » à vélo au magasin « Bien-Etre », rue de Wisterzée à Court-Saint-Etienne. Elle y fréquente aussi le marché du mardi. Elle emprunte pour cela le sentier N°59, encore pratiqué de

nos jours, qui démarre rue du Sablon et passe derrière l'actuel terrain de football pour arriver à Mériveraux.

Ce sentier est utilisé par les habitants de la Motte et ceux du Wanroux et du Sclage, plus particulièrement par les travailleurs de l'usine Henricot.

Certains exercent leur emploi (saisonnier parfois) à Noirhat (distillerie, papeterie, fonderie, maroquinerie, caisserie) ou à Bousval (filature de coton, « Sources de Bousval »)



D'autres, navetteurs avant la lettre, prennent le train à la gare de Noirhat vers les sites industriels de Nivelles, entre autres la papeterie Delcroix.

Pour terminer en beauté, Alphonse évoque **la fête à La Motte**, moment fort du hameau, le premier dimanche de juillet. Tous les habitants y participent, du plus jeune au plus âgé, personne ne voulant manquer ce moment le plus important de l'année.

Dès le mercredi, on monte le ponton au carrefour central ; il s'agit d'une construction en bois comportant un bar et une piste de danse.

Dans les deux mois précédents, les jeunes du quartier, munis de listes authentifiées par un cachet des autorités communales, sollicitent les habitants en vue de constituer une cagnotte.

Les donateurs signent la feuille qui récapitule les dons ; ils peuvent donc « zieuter » et évaluer la générosité de leurs voisins : il se produit ainsi une émulation qui fait monter les enchères !

Lors de leur collecte, les jeunes débordent largement de La Motte et ils prospectent aussi à Wanroux, Cérroux, Bousval, Noirhat et Mériveraux.

Le « trésor » accumulé permet d'offrir à chaque maisonnée d'un membre « de la Jeunesse » (sorte de comité des fêtes) une bouteille de pèkèt et une de porto. Après les derniers préparatifs du vendredi, le samedi après-midi, on se retrouve pour faire le tour des maisons où sont servies les deux boissons précitées : inutile de dire que le retour vers le ponton est lent, et bruyant !

Enfin, vers 22 h, on se met à danser avec entrain, jusqu'au petit matin !

Et le dimanche matin, c'est la messe à la chapelle de La Motte ! En commençant par prendre un premier verre – en compagnie de la fanfare – au café Hendrickx (à côté de l'actuel Nuzzo) ! Sans oublier de prendre un



deuxième verre chez Louisa (maison au pied de la chapelle de Noirhat) !

L'après-midi est plus calme, familiale, devant une tarte. Reprise des festivités le lundi : concours de couyon à 10 h et, l'après-midi, danse au chapeau au son de l'accordéon. Le musicien a les yeux bandés et il joue pendant qu'un chapeau passe de tête en tête. Lorsque la musique s'arrête, le porteur du chapeau est éliminé.

Depuis, à partir des années 70, le domaine de la Motte a été progressivement loti et l'on a aussi assisté à l'installation du lotissement du Pont-Spilet (Dumobil) et de voiries inscrites en zone à bâtir sur le plan de secteur de 1976.

POL

Invitation au marché de Noël



Sécurité routière

7, 6, 5, 4 ... A quand le suivant ?

Vous l'aurez sans doute constaté par vous-même, le nombre de bacs à fleurs de l'avenue de La Motte ne cesse de diminuer. Ils avaient été promis aux riverains en 2011, après que les autres systèmes ralentisseurs aient tous été testés et rejetés en raison des vibrations du sol et des dégradations occasionnées aux maisons riveraines. Il faudra attendre 2012 pour que la police locale (re)confirme la vitesse excessive des véhicules circulant dans cette rue et la nécessité d'un aménagement routier en vue d'y remédier. Après des mois d'examen de la configuration des lieux et consultation des riverains, il fut décidé de placer 7 bacs

à fleurs disposés en quinconce ; ils devaient former des chicanes destinées à casser l'effet de ligne droite et ralentir le trafic, sans toutefois gêner la visibilité et les manœuvres de sortie pour les riverains. Ils furent installés en mai 2013 ; il fallut attendre quelques mois pour les voir se remplir de terre et de fleurs et encore quelques mois supplémentaires pour qu'ils soient signalés par des catadioptrés (novembre 2013), rapidement cachés sous la végétation du printemps suivant.

Puis, d'accident en accident, ils furent démolis par l'un ou l'autre véhicule sans être toujours remplacés. Ainsi, leur nombre n'a cessé de diminuer. En mai 2017, les 5 bacs « survivants » ont été enlevés afin d'effectuer le réasphaltage de la rue. Celui-ci fut rapidement terminé mais les bacs ne furent remis en place qu'après le retour de congé du gestionnaire du dossier au sein de la Commune ; « grâce à » cela, les automobilistes eurent tout le temps de reprendre leurs anciennes habitudes. Quelques mois après leur remise en place – malheureusement contre la bordure du trottoir – un quatrième bac fut heurté et endommagé par une voiture en pleine nuit (septembre). Les riverains ont demandé de profiter de son remplacement pour disposer aussi tous les autres bacs correctement : il s'agissait de les décaler d'une trentaine de centimètres vers l'axe central de la route afin de permettre l'écoulement du filet d'eau, le broyage des feuilles mortes et autres déchets le long des bordures du trottoir ; il s'agissait aussi et surtout de rendre enfin ces bacs efficaces en provoquant la nécessité de les contourner et donc, de ralentir la vitesse de passage. Un seul bac fut effectivement repositionné correctement, dans l'attente du nouveau qui devait remplacer celui qui avait été détruit bien avant le réasphaltage de la rue. Quelques semaines plus tard (en octobre), les cinquième et sixième bacs furent à leur tour emboutis et démolis à quelques jours d'intervalle. L'axe de la rue étant orienté sud-est/nord-ouest, il semblerait que le soleil bas du matin et du soir aveugle les automobilistes qui ne voient dès lors plus les bacs à fleurs face à eux. Le service travaux de la commune est donc revenu installer des panneaux de signalisation rouge et blanc autour des débris de bacs (laissés sur place dans l'attente des nouveaux).



Bac à fleurs après rafistolage

En 4 ans, sur 7 emplacements prévus, pas moins de 6 bacs à fleurs ont donc été détruits et partiellement remplacés, laissant quatre malheureux bacs « survivants » mal signalés.

Du côté de la commune, on se contente d'attendre les bacs de remplacement. Alors, à quand l'accident suivant ? Faudra-t-il y voir la preuve supplémentaire d'une vitesse excessive ? Faudra-t-il conclure que l'aménagement était inefficace dès le départ ou bien plutôt qu'il est devenu dangereux par manque de cohérence ? Et dire que toute cette histoire est due à quelques automobilistes trop pressés ! Voilà ce qu'il en coûte à la collectivité... OGE

P.S. : *Au moment de la mise sous presse, le bac à fleurs avait été rafistolé. Il ne reste plus qu'à terminer le travail...*

Les jeunes reporters

Ecole communale

Une fin d'année colorée



Vous avez peut-être aperçu des taches de couleur dans le ciel, un jour pluvieux de juin... Les élèves de l'école communale avaient organisé un lâcher de ballons, afin de travailler différentes matières... Malheureusement, la météo du jour n'a pas permis aux centaines de ballons de voler très loin, le plus éloigné ayant été retrouvé à Court-Saint-Etienne...

Quand les grands apprennent aux petits



Les élèves des 5^e et 6^e ont préparé, en groupes, différents ateliers afin de faire découvrir ou redécouvrir les 5 sens aux élèves de la 3^e maternelle à la 4^e primaire. Chaque groupe a réalisé une affiche et

concocté jeux, défis et différentes animations. Une activité bien enrichissante pour tous...

L'école se met au numérique

Les élèves et l'équipe éducative remercient vivement la Bousvaloise pour leur don, qui leur a permis l'achat de matériel numérique supplémentaire pour les classes.

Petits cuistots, au boulot !

Cramique, croissants, pain, confiture, compotes, crêpes, pâte à tartiner au chocolat, toutes ces choses délicieuses ont été cuisinées par les élèves afin de confectionner un buffet bien garni pour prendre le petit déjeuner à l'école. Un moment bien sympathique qui permet d'enrichir nos leçons de mathématiques, de français et d'éveil en travaillant les recettes, l'alimentation équilibrée, les proportions...

Recette de chez nous

Légumes variés au four - Prép. 10', cuisson 1 heure.

Ingrédients pour 4 personnes : 750 g à 1 kg de légumes bio variés de la Ferme de la Distillerie (ex. : oignons jaunes, quelques gousses d'ail, courge butternut ou potimarron, carottes, céleri rave, patates douces et quelques pommes de terre), 3 à 4 c. à s. d'huile d'olive, 1 c. à c. rase de paprika, 1 c. à c. rase de cumin, une bonne pincée de piment d'Espelette, une c. à soupe d'herbes de Provence, sel.

Recette :

1. Préchauffer le four à 180° C.
2. Peler les légumes qui le nécessitent et bien laver les autres. Les découper en gros quartiers.
3. Sécher les légumes et les disposer dans un plat à four, verser l'huile ainsi que les épices et les herbes.
4. Mélanger afin que l'huile enduisse les légumes sur toutes leurs faces.
5. Mettre au four pour une heure environ. Remuer deux à trois fois au cours de la cuisson.
6. Piquer avec une fourchette pour vérifier la cuisson.

En accompagnement : Château Beaubois « Cuvée Élégance » rouge de la Vinicole Leloup. MEL

Activités et manifestations

Décembre

- 2-3 **Marché de Noël**
Salle de Bézipont, voir page 3
- 10 **Dimanche ludique** Enfants et adultes
14 h - Ecole communale 0477 97 11 50
- 17 **Table de jardinage**
10 h - M. Lemoine 010 61 20 92
- 20 **Collecte de sang**
Ecole communale de 17 h à 19 h 30

Janvier

- 12-14 **Campagne des Iles de Paix**
- 14 **Dimanche ludique** Enfants et adultes
14 h - Ecole communale 0477 97 11 50